


Mesures d'accommodements des étudiants en situation de handicap aux examens des cours de la Faculté des arts et des sciences

UTILISATION DE L'ORDINATEUR LORS D'EXAMEN CONSIGNES AUX ÉTUDIANTS

- Seuls les outils technologiques autorisés par les mesures d'accommodement ou par l'enseignant peuvent être utilisés.
- L'utilisation des technologies **Wifi** et **Bluetooth** n'est pas permise et ces connexions doivent être fermées avant le début de l'examen. 
- Sauf dans le cas d'un examen sur Studium, l'accès à l'**Internet** est **interdit**.
- Il est également défendu d'utiliser des informations, des documents et des outils sauvegardés sur votre ordinateur et qui ne sont pas autorisés par l'enseignant.
- La clé USB:
 - assurez-vous de l'utiliser dès le début de l'examen, car il est strictement interdit de travailler à partir d'un document sauvegardé sur votre ordinateur;
 - faites régulièrement des sauvegardes pendant et surtout à la toute fin de l'examen;
 - il est de votre responsabilité de nous transmettre uniquement votre **copie finale**. Si plus d'un examen demeure sur la clé, seule la plus récente version sera remise à l'enseignant.
- Nommez votre examen ainsi : Sigle et section du cours_nom_prénom par exemple : ALL1901A_Bleau_Jos.



Il est strictement **interdit** de sauvegarder sur votre ordinateur une copie de l'énoncé ou de votre examen ainsi que toutes prises de notes, car cela constituerait une **fraude**.



Il se peut que vous ayez besoin d'utiliser deux supports pour répondre aux questions (énoncé d'examen et clé USB).

Dans ce cas, il est impératif de **le spécifier sur la 1^{re} page de chaque support d'examen** utilisé.

Ainsi votre enseignant sera en mesure de corriger l'intégralité de votre examen.